

## SOCIETE HISTORIQUE DE HAUTE PICARDIE

### Bureau de la Société en 2002

Présidents d'honneur .....	M. Henri de BUTTET M. Claude CARÊME
Président .....	M. Jean-Louis BAUDOT
Trésorier .....	M. Jérôme BURIDANT
Secrétaire .....	M. Emmanuel VEZIAT
Membres .....	Mme Jacqueline DANYSZ Mme Gracia DOREL-FERRE Mme Dominique HUART Mlle Frédérique PILLEBOUE M. Pierre BOCQUET M. Thierry BONHOMME M. Marcel CARNOY M. Jean HALLADE M. Rémy LAHAYE M. Robert LEFEVRE M. Jean PARENT
Membre d'honneur .....	M. Alain SAINT-DENIS

### Activités de l'année 2001

10 JANVIER : *Une figure méconnue de la Réforme catholique à Laon : Geoffroy de Billy (1536-1612)*, conférence par M. Éric Thierry, professeur d'histoire-géographie au lycée Paul-Claudel de Laon.

Geoffroy de Billy est un prélat de la Réforme catholique qui permit à celle-ci de toucher Laon dès les règnes des derniers Valois et du premier Bourbon. Devenu abbé de Saint-Vincent en 1561, il lutta contre le protestantisme en participant au triomphe de la transsubstantiation lors de l'affaire Nicole Aubry en 1566, en fortifiant les coeurs des fidèles par le biais de traductions d'auteurs mystiques modernes et en étant député aux états généraux de Blois de 1576-1577 et de 1588-1589.

Puis, après les meurtres de ses anciens protecteurs, le duc et le cardinal de Guise, il se rallia à la Ligue et en assura la victoire à Laon en février 1589. Il fut un chef craint et respecté par les ligueurs locaux, mais participa à la conférence de Suresnes en tant que délégué des états généraux réunis à Paris par le duc de Mayenne et se rangea du côté d'Henri IV après la conversion de celui-ci au catholicisme le 25 juillet 1593.

Nommé par le roi évêque de Laon en 1600, il s'efforça très vite d'appliquer les décisions du concile de Trente. Grand admirateur de saint Charles Borromée, il réunit, dès 1602, un synode diocésain et publia des statuts concernant la discipline ecclésiastique, l'administration des sacrements et la prédication. Toutefois, ses efforts furent freinés par l'obligation – malgré son grand âge – d'assurer l'administration spirituelle du diocèse de Reims à partir de 1605. Fatigué, il installa les minimes à Laon en 1610 et mourut en mars 1612 dans le château d'Anizy. Il laissa le souvenir d'un homme de Dieu au caractère difficile, mais au zèle ardent en faveur de l'Église catholique, apostolique et romaine.

10 et 11 FÉVRIER : *Les vendangeoirs du Laonnois*, visites en autocar animées par Mme Marie-Madeleine Nouvian, guide-conférencière.

La viticulture a fortement marqué le Laonnois du haut Moyen Age au XIX<sup>e</sup> siècle. La vigne est attestée pour la première fois dans le testament de saint Remi. Au XII<sup>e</sup> siècle, elle est à l'origine de la richesse des villes et des villages du pays comme Laon, Bruyères et tous les villages situés sur la côte de l'Île-de-France, ainsi que la vallée de l'Ailette entre Craonne et Coucy-le-Château. De manière significative, la citoyenneté laonnoise est accordée aux possesseurs de vignes comme aux propriétaires de maisons. La renommée des vins de Laon et de Coucy s'étend alors jusque dans les Flandres et le Hainaut. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les viticulteurs laonnois profitent de la législation royale : un édit de 1577 interdit la production du vin dans un rayon de vingt lieues (88 km) autour de la capitale. Les vignobles situés à proximité de cette barrière, comme ceux de Château-Thierry et de Soissons, produisent en quantité au détriment de la qualité. Handicapé par les coûts de transport, le vignoble laonnois tire son épingle du jeu en misant sur la qualité. Car le vin du Laonnois est très bon ! L'un des plus renommés du royaume, il surpasse alors le vin de Beaune, et figure jusqu'au règne de Louis XIV sur toutes les tables royales, notamment à l'occasion des sacres. Sa qualité ne se dégrade qu'à partir de la Révolution, notamment lorsque les vignes ecclésiastiques sont vendues à des propriétaires moins scrupuleux, qui cherchent à produire en plus grande quantité. Le déclin se poursuit lentement au XIX<sup>e</sup> siècle, avec les attaques de pyrale ou de phylloxéra, et surtout à cause de la concurrence des vins du Midi, transportés par voie ferrée. Détruites par la Grande Guerre, les dernières vignes ne sont pas replantées.

Selon Maxime de Sars, « le vendangeoir est l'expression architecturale de la passion d'une région pour la viticulture ». Le terme de « vendangeoir », typiquement laonnois dans son acceptation étroite, apparaît au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour remplacer celle de « maison vendangeoise ». Il s'agit d'un bâtiment accroché à flanc de coteau, composé au rez-de-chaussée d'un cellier, qui donne directement sur des caves creusées sous la montagne, et du logis à l'étage. Derrière ce modèle général se rencontrent de très nombreuses variantes : simple pièce d'habitation, vendangeoir bourgeois, vendangeoir-prieuré, vendangeoir-château.

À Orgeval, le vendangeoir d'André-Simon Laurent, notaire royal et greffier en chef de la maîtrise des Eaux et Forêts de Laon dans la première moitié du

XVIII<sup>e</sup> siècle, est une harmonieuse demeure de pierre aux pignons « gradinés » ou « en pas de moineau », symétrique, avec un seul escalier à double révolution. Les clefs de voûte des linteaux de fenêtre, aux motifs floraux, les appuis de fenêtre cintrés, témoignent d'un raffinement typique du Siècle des Lumières. Ce raffinement n'exclut pas l'efficacité : des conduits d'aération sont par exemple ménagés dans les celliers pour évacuer le gaz carbonique. À Vorges, le vendangeoir de Claude Chevalier, avocat en parlement et capitaine de la ville de Laon à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, s'écarte davantage du modèle général. Il se compose d'un grand corps de logis en briques et pierres. La nappe phréatique se trouvant presque à fleur de sol, une cave a été artificiellement construite dans le jardin, recouverte de terre et d'un labyrinthe végétal. Les celliers, la cuisine et les bâtiments d'exploitation, en pierre, sont disposés à côté du bâtiment principal, de manière symétrique. Certains détails sont à noter, comme le dallage à bouchons (XVIII<sup>e</sup> siècle), l'enduit rose surmontant le linteau des fenêtres, ou le sarcophage mérovingien servant d'abreuvoir ! À Bourguignon-sous-Montbavin, le très beau logis situé 3 rue des Vendangeoirs, recèle un cellier de toute beauté, avec un escalier à ressauts d'origine médiévale. Le vendangeoir de Jean-François de Martigny, lieutenant général au bailliage de Soissons à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, est resté depuis dans la descendance. Il témoigne bien des évolutions architecturales au fil du temps, puisqu'il juxtapose une petite maison, un grand corps de logis du XVII<sup>e</sup> siècle, et un bâtiment construit avec les dommages de guerre. La maison des frères Le Nain, enfin, a effectivement abrité des peintres Antoine, Louis et Mathieu pour leurs études des scènes champêtres. À côté du cellier, la petite pièce d'habitation destinée au personnel vigneron donne encore l'image d'une demeure du XVII<sup>e</sup> siècle. Sous le jardin, la cave d'origine médiévale est remarquable.

Cette belle visite rend compte d'un pays d'une grande richesse, et témoigne d'un art de vivre aujourd'hui disparu.

16 MARS : *Le 18 Brumaire dans l'Aisne : réception et acceptation du coup d'État de Napoléon Bonaparte*, conférence de M. Laurent Brassart, assistant d'enseignement et de recherche à l'Université de Rouen.

L'historiographie récente s'est employée à nuancer le mythe d'un Napoléon Bonaparte s'emparant tel un sauveur, le 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), du pouvoir, renversant le dernier régime politique de la Première République – le faible et honni Directoire – pour instaurer le Consulat. Ici de l'indifférence, là des résistances lui ont parfois été opposées, contredisant l'enthousiasme qu'une historiographie longtemps complaisante à l'égard du grand homme avait suscitée – ou, plus exactement, qu'elle avait exagéré. Dans le département de l'Aisne, département qui s'est forgé une identité politique plutôt modérée lors de la décennie révolutionnaire, la réception et l'acceptation du coup d'État du 18 Brumaire révèlent des comportements différenciés selon les acteurs politiques du département.

Les populations urbaines s'empressent de saluer un coup d'État que les pouvoirs politiques locaux tardent à accepter. Les municipalités urbaines et l'administration départementale ne se rallient à Bonaparte qu'une dizaine de jours après le coup d'État. Ce revirement résulte davantage de la culture politique clientélaire et opportuniste des élites politiques locales : à Paris, les ralliements des plus célèbres députés du département, Jean Debry et Nicolas Quinette, ce dernier ministre de l'Intérieur du Directoire lors du coup d'État, entraînèrent ceux de leurs clients placés aux commandes des pouvoirs locaux.

La majorité des Axonais, soit la population rurale, s'est empressée de réagir à l'annonce du coup d'État. Plus par le geste vengeur que par l'acclamation d'un supposé sauveur. Davantage qu'une adhésion au Consulat, les Axonais ont manifesté une attitude de rejet à l'encontre du Directoire. Ce qu'ils attendent de Bonaparte, c'est le retour à la paix (et donc la fin de la conscription et des réquisitions) et le retour aux libertés cultuelles et religieuses. Profitant de l'effondrement de l'autorité des pouvoirs locaux constitués, discrédités à la fois par leurs tergiversations face au coup d'État et leurs ralliements aussi tardifs qu'opportunistes, les populations se réapproprient les églises et les pratiques cultuelles interdites (dont le repos dominical), les plus jeunes deviennent réfractaires à la conscription, sans jamais basculer dans la contre-révolution. La véritable réussite des consuls fut de transformer ce rejet du Directoire en une adhésion massive au Consulat. Quelques mois après le coup d'État, la base d'adhésion au régime alors plutôt discrète s'est considérablement élargie. Des mesures populaires et symboliques comme la réouverture au culte des églises et cathédrales, la libération de certains prêtres suspectés d'être réfractaires ont achevé de rallier la population.

Le plébiscite pour l'approbation de la Constitution le 18 pluviôse an VIII (7 février 1800) se solde dans l'Aisne par une spectaculaire approbation : 25 281 « oui » contre 6 « non ». Pourtant, peu sûr du résultat dans un département où l'approbation des élites politiques fut tardive, où l'attitude des populations traduisait plus un empressement à détruire le Directoire qu'à soutenir le Consulat, le ministère de l'Intérieur a préféré annoncer officiellement, bien avant l'achèvement des dépouilements, un résultat truqué de 33 594 « oui ».

**6 AVRIL : *Le petit âge glaciaire en pays laonnois (vers 1540-1840)***, conférence de M. Jérôme Buridant, maître de conférences à l'Université de Reims Champagne-Ardenne.

Le réchauffement climatique actuel comme les accidents météorologiques récents (ouragans Lothar et Martin des 25 et 26 décembre 1999, pluviométrie excessive de 2000 et 2001) ont été l'occasion de mesurer notre manque d'informations sur la longue durée, et ont généré de nouveaux besoins en matière de recherche historique. Reconstituer les climats du passé reste un exercice difficile dans la mesure où les sources écrites sont rares et lacunaires. Les premiers relevés de températures et de précipitations (par exemple ceux du père Cotte, dont une partie a été effectuée à Laon à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) ne nous apportent

pas grand-chose dans la mesure où les protocoles de mesures ne sont pas connus. Il faut les compléter par des sources indirectes comme les bans de vendange (rares en Laonnois) ou les estimations de glandée en forêt de Saint-Gobain, et avoir recours à des « sciences auxiliaires » comme la palynologie (à Cessières) ou la dendroclimatologie (bois de la charpente du palais épiscopal de Laon). Si l'on enregistre une tendance générale au réchauffement depuis 17 000 ans (glaciation de Würm), la période 1540-1840 connaît un refroidissement marqué (1 à 2° C en moins par rapport à aujourd'hui), qui est à l'origine d'une dégradation climatique sensible. Les hivers sont plus rigoureux, avec de graves accidents comme en 1607-1608 ou lors du « long hyver » de 1740. Mais le « grant hyver » de 1709 est le pire de toute la période. Le froid qui s'abat dans la « nuit des Rois » (5-6 janvier 1709) fait geler toutes les rivières, gèle les vignes, les grains et les arbres, fait disparaître le gibier des forêts, et induit une crise de subsistances extrêmement dramatique. Les printemps et les étés sont aussi très souvent froids et humides, comme ceux de 1692-1693, qui font pourrir sur pied toutes les récoltes. L'irrégularité des saisons, la récurrence des tempêtes, par contre, paraissent être identiques à aujourd'hui, les dégâts étant en revanche différents en fonction de l'évolution de la vulnérabilité.

L'ensemble de ces changements climatiques est dû à des paramètres orbitaux (excentricité de l'orbite terrestre, précession des équinoxes) ainsi qu'aux variations du rayonnement solaire, mais on considère aujourd'hui que c'est l'océan Atlantique qui, à plus court terme, est le principal moteur de notre climat ; l'effet de serre anthropique et la dégradation de la couche d'ozone venant renforcer la complexité des mécanismes au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

28 MAI : Assemblée générale, puis *Le patrimoine industriel de l'Aisne*, conférence de Mme Gracia Dorel-Ferré, inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale de l'Académie de Reims.

À l'issue des rapports moral et financier, l'assemblée générale de la Société historique de Haute Picardie a été marquée par l'élection à l'unanimité de deux nouveaux membres du conseil d'administration, Mme Gracia Dorel-Ferré et Mme Dominique Huart.

La conférence qui a suivi nous invitait à partager cette interrogation inquiète : le patrimoine industriel, un nouveau territoire ? Un territoire en danger !

Depuis peu, le patrimoine industriel est sorti des cénacles fermés où il mûrissait depuis une vingtaine d'années pour s'offrir au grand public. Il y a quelques mois, la sortie d'un ouvrage de vulgarisation, aux Éditions du Patrimoine, signé par un journaliste connu, en a été le fait marquant, symbolique.

Le patrimoine industriel doit être compris dans son sens le plus large : il s'agit du legs des siècles de l'industrie, aussi bien à la ville qu'à la campagne, même si ponctuellement on peut parler de patrimoine industriel avant l'industrie, avec les moulins de Barbegal d'époque romaine ou l'exploitation du minerai de fer dans les granges cisterciennes au Moyen-Âge, etc.

Il concerne les témoignages encore présents de ces périodes et pose le problème de leur étude, de leur sauvegarde et éventuellement de leur réaffectation. Or, il s'agit souvent de structures très finalisées, parfois éloignées de toute agglomération, ou au contraire aujourd'hui intégrées dans le tissu urbain. Depuis les années 1970, on a travaillé dans deux directions : soit la réhabilitation du patrimoine dans le cadre de remodelages de centres-villes, soit le réaménagement à des fins d'espaces de grande taille : dans les deux cas le souvenir des activités anciennes a disparu et même leur physionomie. Le problème s'est donc posé d'une conscience du patrimoine industriel qui saurait respecter le passé sans passésisme. Dans le département de l'Aisne, la situation est loin d'être simple. On compte deux des cinquante plus beaux sites du patrimoine industriel français. L'un, Guise, est concerné par un projet d'envergure, mais il s'agit d'un sauvetage in extremis, après plus de 30 ans d'une valse-hésitation qui n'a pas été sans pertes ni dommages ; l'autre, Sidoux, un extraordinaire témoignage de l'industrie de la dentelle qui avait fait la richesse de Saint-Quentin, bien qu'inscrit sur la liste des monuments français protégés, est menacé de disparition dans le cadre d'un projet de réhabilitation de quartier. Quant au site de Saint-Gobain, il est en totale déshérence et rien n'y rappelle l'aventure unique de la multinationale du même nom.

Il y a pire encore : la disparition silencieuse du patrimoine de l'agro-alimentaire, la défiguration des cités-jardins qui subsistent de l'ancienne Compagnie du Nord... Le patrimoine industriel est bien en péril dans le département de l'Aisne.

**8 JUIN : *Logistique et stratégie de l'offensive Nivelle : un regard des sciences économiques et de gestion*, par M. Jean-Marie Gallien, chercheur en économie.**

Il est apparu intéressant, avec le recul et les outils (théoriques et techniques) des sciences économiques et de gestion, de scruter différemment le mécanisme d'élaboration de l'offensive du général Nivelle. Nombre de ces outils sont issus de la stratégie militaire. On parle souvent de « management stratégique » ou encore de « stratégies militaires appliquées aux affaires ». Ce sont ainsi des générations de cadres ou de chercheurs qui sont formés indirectement au vocabulaire et aux principes guerriers sans en mesurer nécessairement toute l'étendue (sens de la guerre totale, stratégie de Von Clausewitz). De ce fait, il n'est pas incongru de s'en servir pour porter un autre regard sur cet événement majeur. Ces faits nous touchent encore douloureusement, mais la démonstration ne peut être rendue possible qu'en procédant par analogie, entendue au sens d'abstraction scientifique, en dépit d'une terminologie parfois choquante.

Dans ce cadre uniquement, il apparaît très nettement que l'offensive Nivelle pose deux types de problèmes qui sont couramment liés : un problème d'anticipation et un problème de maîtrise de l'innovation ; problèmes qui se définissent dans la certitude de vaincre du Généralissime jusqu'à l'entêtement voire l'aveuglement. En effet, cette certitude supposerait qu'il ait agi en parfaite connaissance des situations qui l'entourent et de sa propre capacité à traiter les informations issues de cette connaissance. Cela n'est possible que si on évolue dans un environne-

ment stable, peu complexe, où la lisibilité et la circulation de l'information ne posent pas problème. Dans ces circonstances, cela reviendrait à dire qu'il ait pu effectivement élaborer son plan de manière efficace en procédant à une combinaison optimale de ses ressources disponibles en fonction de l'évaluation des risques et des coûts induits. Or, un tel degré de perfectibilité n'existe pas, surtout en temps de guerre. La prise de décision ne peut se faire qu'en tenant compte d'un certain nombre de contingences émergeant au fur et à mesure que les situations évoluent dans un contexte d'incertitudes relatives (plus ou moins radicales en cette période). Il en résulte des comportements opportunistes qui génèrent des coûts imparfaitement maîtrisables, donc des comportements stratégiques que l'on peut décrire à l'aide de matrices exprimant des relations de pouvoir entre un « donneur d'ordre » (ici l'institution politico-militaire) et un « exécutant » (le Généralissime) mais aussi des relations de coopération (entre les Alliés) et de non-coopération (les forces en présence).

De ce point de vue, l'offensive Nivelle ne peut échapper à ce problème classique d'anticipation que rencontre tout décideur. La question qui se pose à lui est alors celle de savoir s'il a fait le « bon choix », c'est-à-dire au meilleur rapport avantage-coût, et si ce choix ne se révélera pas plus coûteux ultérieurement qu'un autre choix. Ce qui suppose pour tous les décideurs qu'il y ait eu plusieurs choix possibles reposant sur des situations différentes et qu'ils aient été comparés et confrontés. Le plus difficile dans ce cas est d'en évaluer la différence de coût. Puisque le choix se fait à un moment donné, il paraît peu probable d'en mesurer toutes les conséquences présentes et futures en même temps que celles de tous les autres choix connus, dans la mesure où il y a, dans toute anticipation, des éléments qui sont probabilisables et d'autres qui ne le sont pas, ou du moins pas immédiatement. Si l'on considère que tout décideur a de l'aversion pour le risque, il aura tendance à calculer le plus justement possible, compte tenu des informations dont il dispose au moment où il fait son choix. Il ne pourra jamais être certain que son choix se réalisera tel qu'il l'avait prévu puisque dépendant de la réaction d'un autre décideur qui aura les mêmes préoccupations. Autrement dit, un décideur doit intégrer dans son calcul les décisions éventuelles ou réelles d'un autre décideur et procéder à des réajustements. Cela complexifie largement le jeu des anticipations et met en cause le caractère certain du choix. Cette aversion se remarque en particulier dans les innovations parce que celles-ci correspondent à des décisions d'investissement qui sont les plus coûteuses.

Tel peut être le cas de la « méthode » mise en œuvre par le général Nivelle si on voit en celle-ci une résolution d'un problème, définition commune de l'innovation technologique. Cette méthode reposait sur une combinaison, jusqu'alors jamais réalisée, des différentes armes (infanterie, artillerie) susceptible de rompre le front et d'exploiter cette rupture sans coup férir en 24/48 heures au plus. Sa réussite demandait un emploi maximum des ressources disponibles réelles et attendues qui nécessitait des mesures d'accompagnement. Ce qui s'est avéré difficilement maîtrisable. Par conséquent, selon cette approche, on peut dire que la méthode employée par le général Nivelle était ni bien déterminée ni aboutie. D'une part, il y a eu confusion entre innovation technique et innovation organi-

sationnelle. L'armée n'était pas, ou était insuffisamment préparée, structurellement et dans l'esprit, à ce type d'offensive. D'autre part, la seule phase du processus d'innovation validée était plus une pré-phase de lancement de l'innovation. La réussite de cette méthode à Verdun ne pouvait pas et ne devait pas masquer les manques dans la chaîne de l'innovation. À cet égard, les offensives et contre-offensives de 1918 ont pu bénéficier malgré tout de cette expérience et l'ont développé selon des schémas différents et avec des succès inégaux.

En 1917, il apparaît très nettement qu'il était quasiment impossible d'anticiper dans des conditions optimales. La lecture des différentes situations militaires, socio-économiques, politiques et diplomatiques, avait un degré de complexité insuffisamment pris en compte dans l'urgence du moment. Cette incomplétude a fragilisé de fait la prise de décision qui, à son tour, a conditionné le plan de l'offensive. Cela d'autant plus que la méthode utilisée ne pouvait en aucun cas être totalement fiable. Le général Nivelle ne pouvait donc pas être « sûr et certain » de vaincre.

13 SEPTEMBRE : *Un site Internet sur l'abbaye Saint-Vincent de Laon*, présenté par son concepteur M. Christian Dumez, puis *Religieux mendians et pouvoir municipal en Picardie sous l'Ancien Régime*, conférence de Mlle Fabienne Bliaux, docteur en Histoire moderne.

Monsieur Dumez, membre de notre société, a permis à tous les membres présents de découvrir ou redécouvrir ce monument essentiel de l'histoire laonnoise, toujours en jachère depuis le départ des militaires, et dont l'avenir et la mise en valeur restent encore mal définis... Les documents apportés par le Major Desbrosses ont permis d'approfondir, autour du verre de l'amitié, cet exposé fort intéressant, application originale pour Laon de l'outil Internet au patrimoine urbain. Ce site héberge également des informations sur la vie de notre société (pour le consulter : URL : <http://cdumez.9online.fr>).

Nés de l'essor spirituel du XIII<sup>e</sup> siècle, les religieux mendians s'installent progressivement. Dans l'étendue des six diocèses d'Amiens, Beauvais, Laon, Noyon, Senlis et Soissons (dont l'étendue est proche de la Picardie administrative actuelle), se développe une multiplicité de communautés « pauvres ». L'ordre franciscain essaime partout entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle : il s'agit des cordeliers ou frères conventuels à Abbeville, Beauvais, Bourtencourt, Château-Thierry, Compiègne, Doullens, Laon, Mailly-Maillet, La Neuville-en-Hez, Noyon, Roye, Saint-Quentin, Senlis ; des clarisses colettines (« pauvres », selon la réforme de sainte Colette de Corbie) à Amiens et à Péronne : des clarisses urbanistes (« riches », selon la règle proposée par la bienheureuse Isabelle de France à Urbain IV) à Nogent-l'Artaud, à La Ferté-Milon et au Moncel ; tertiaires régulières féminines à Abbeville, Amiens, Beauvais, Chauny, Cires-lès-Mello, Doullens, Grandvilliers, Montdidier, Saint-Just, Saint-Quentin ; picpus à Condé-en-Brie et Vailly ; ou pénitents à Beaumont, Franconville, Mouy ; capucins à Amiens, Beauvais, Château-Thierry, Crépy-en-Valois, La Fère, Laon, Noyon, Saint-Quentin, Soissons ; annonciades à Bray-sur-Somme et Roye.

Face à cet ordre bien représenté, les trois autres familles mendiantes font figure de parents pauvres. Les dominicaines sont installées à Abbeville et Saint-Valéry ; les frères prêcheurs à Abbeville, Amiens, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Vailly. Quant aux frères carmes, leurs communautés sont situées à Amiens, Lucheux, Montreuil et Senlis ; celles des carmélites à Abbeville, Amiens et Compiègne. Les religieux de l'ordre de saint François de Paule ont établi leurs maisons à Abbeville, Amiens, Beauvais, Château-Thierry, Chauny, Compiègne, Guise, Roye, Soissons tandis que les deux seules communautés de minimesses sont à Abbeville et Soissons.

L'installation des communautés mendiantes se fait partout soit à l'appel des échevinages, soit sur leur accord. En effet, ces religieux sont tributaires des pouvoirs publics pour assurer leur subsistance quasi quotidienne quand les aumônes se font rares. De même, ce sont les édiles municipaux qui leur apportent les secours nécessaires à la reconstruction de leurs bâtiments anéantis par les tempêtes ou la foudre, ou tout simplement non entretenus par les religieux. En « contrepartie » de ces dons, les frères et sœurs mendiants se font les intercesseurs privilégiés entre la population et Dieu par l'intercession des saints sérapiques. Cordeliers, capucins, récollets, carmes sont les prédicateurs les plus fréquents des fêtes du carême et de l'avent. D'autre part, l'église des religieux mendiants est un lieu de sépulture courant pour les familles aisées jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces édifices sont en majorité pavés de pierres tombales. Les ordres mendiants sont de grands spécialistes de la mort et de l'après-mort, ils président aux veillées et cherchent à se faire attribuer les commandes de tombeaux en priant pour les âmes.

Dès l'origine, le recrutement des communautés mendiantes se fait dans les milieux bourgeois ou dans les familles des officiers tandis que celui des abbayes bénédictines et cisterciennes est d'origine nobiliaire dans la plupart des cas. Seuls 13 % des religieux mendiants sont issus des milieux nobiliaires. Le fort recrutement permet aux familles de la bonne bourgeoisie de se hisser dans une classe sociale plus élevée par l'appartenance de leurs enfants, frères ou sœurs puis oncles et tantes dans des ordres religieux proches des pauvres, mais non moins prestigieux par leur ascèse que les ordres monastiques.

17 OCTOBRE : *Les fermes WOL dans l'Aisne (1940-1944) : une tentative de colonisation agricole allemande ?*, conférence de M. Guy Marival, chargé de la mission Mémoire 2000 auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne.

À partir du mois de septembre 1940, l'occupant allemand met en place dans la zone interdite une organisation agricole connue sous le nom de WOL (Wirtschaftsüberleitung/Direction de l'agriculture), rattachée à une société nationale l'Ostland (qui devient après 1942 la Reichsland). Principalement implantée dans les Ardennes où elle gère 110 000 hectares et où elle a fait l'objet de plusieurs études historiques, la WOL est aussi présente dans l'Aisne où plus de 140 exploitations passent sous contrôle allemand en 1940-1941, représentant plus de 17 500 hectares. La simple comparaison des chiffres entre les Ardennes et

l’Aisne, alors que la zone interdite y couvre une surface équivalente à celle des Ardennes et où la qualité agricole des terres y est nettement supérieure, peut vraisemblablement s’expliquer par le rôle actif des organisations professionnelles agricoles de l’Aisne qui avaient déjà réussi au lendemain de la Grande Guerre à obtenir une réduction drastique de la « zone rouge » prévue par l’administration française.

La partie est certes plus difficile avec les Allemands qui, après avoir pris possession des fermes abandonnées lors de l’exode de mai 1940, confisquent encore, au cours du premier semestre 1941, les exploitations qu’ils estiment mal conduites (un texte allemand parle même de terres « mal travaillées selon les conceptions allemandes », « *nach deutschen Begriffen schlecht bearbeitet* » !). Mais pour l’essentiel, les responsables agricoles de l’Aisne ont réussi à faire prévaloir l’idée qu’en laissant la gestion aux exploitants français les Allemands obtiendraient de meilleurs résultats économiques en ces temps où le ravitaillement est un des nerfs de la guerre.

Puisque la restitution des exploitations n’est pas immédiatement envisageable, il s’agit d’obtenir une indemnisation des exploitants et des propriétaires dépossédés. Les documents semblent effectivement démontrer que l’Union des Syndicats agricoles de l’Aisne puis l’Union régionale corporative agricole qui la remplace avec les mêmes responsables en décembre 1941 jouent un rôle important dans l’élaboration de la loi du 4 juin 1942 qui permet à partir du premier semestre 1943 le versements par l’État français d’indemnités aux exploitants (en excluant toutefois les fermiers étrangers).

Quant au but recherché par les Allemands avec l’organisation WOL, il ne semble pas devoir être qualifié pour l’Aisne de « tentative de germanisation » (contrairement à ce qui se passe en Alsace nazifiée) ou de « colonisation agricole » (comme on le constate en Lorraine non annexée avec l’installation de paysans allemands), même si certains milieux pangermanistes verraien d’un bon œil, après l’armistice de 1940, l’annexion de la totalité de la zone interdite. Avec la poursuite de la guerre et l’éloignement d’un traité de paix avec la France, la WOL dans l’Aisne apparaît de plus en plus comme l’aspect le plus poussé d’une occupation agricole qui comprend aussi les réquisitions et les contrôles en tout genre. Dans ces conditions, la WOL serait à l’occupation de 1940-1944 ce que les « colonnes de travail » étaient à l’occupation de 1914-1918.

24 NOVEMBRE : *Le quartier du Bourg à Laon*, visite conduite par M. Denis Larquet, guide-conférencier.

Après une présentation rapide, dans la « salle gothique » de l’hôtel-Dieu médiéval, de plusieurs titres de propriété du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle concernant une maison de la rue Saint-Cyr ayant valeur d’exemple, M. Larquet nous a fait découvrir les monuments et maisons de ce très ancien quartier de Laon, peuplé dès le Haut Moyen Age, qui se développe véritablement dans le contexte de renouveau urbain des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. De la rue « du Bourg » à celle du « 13 octobre », cette pérégrination riche en découvertes et anecdotes, permit d’évoquer les transfor-

mations du parcellaire et de la voirie de ce quartier, de commenter nombre de monuments subsistants (refuges d'abbayes, Congrégation...) ou disparus, telle la « mythique » crypte Saint-Génebaud dont l'emplacement exact fut révélé grâce au concours de M. Léchevin !

4 DÉCEMBRE : *La vie de l'aviateur Jean Mermoz (1901-1936)*, communication par M. Jean Hallade, administrateur de notre société, puis *Les châteaux de la Thiérache au Moyen Âge*, conférence par Mlle Bénédicte Doyen, archéologue, chargée de mission pour le syndicat mixte Thiérache-Développement.

Né à Aubenton il y a cent ans (9 décembre 1901), Mermoz envisagea d'abord le métier de journaliste avant de s'engager très jeune dans l'armée. Il rêve de piloter, malgré tous les risques que comportait l'aviation de l'époque, et accomplit ses premiers exploits en Syrie. Il quitte l'armée et vit misérablement avant de trouver un emploi dans l'aviation civile (Compagnie Latécoère). Sa force de caractère et son exceptionnelle virtuosité le désignent pour des missions particulièrement périlleuses : assurant la liaison Casablanca-Dakar, il se sort d'un accident et d'une prise en otage dans le désert mauritanien qui lui valent la croix de chevalier de la Légion d'honneur à 26 ans ! Il défriche ensuite de nombreuses lignes en Amérique du Sud au service de l'Aéropostale et parvient miraculusement à s'extirper de son avion lors d'un nouvel accident sur les cimes de la Cordillère des Andes... Après d'autres exploits et « premières », il disparaît aux commandes de l'hydravion Croix du Sud dans l'Atlantique sud à 35 ans à peine, figure héroïque des premiers temps de l'aviation moderne.

Après l'évocation de cette figure légendaire née en Thiérache axonaise, cette région fut à nouveau à l'honneur :

Le début des recherches sur les châteaux thiérachiens remonte déjà à plusieurs décennies, avec les travaux de Pierre Dausse dès les années 70 ; puis à partir de 1998, Bénédicte Doyen entame une série de recherches universitaires sur l'occupation du sol en Thiérache (elle termine actuellement sa thèse de doctorat sur le sujet) ainsi que la réalisation de la carte archéologique de la Thiérache. Cette étude vise deux objectifs : d'une part, l'étude de l'état de conservation des sites découverts il y a une vingtaine d'années; d'autre part, la poursuite des recherches scientifiques selon les méthodes universitaires récentes, qui utilisent des techniques pluridisciplinaires.

Les sources à notre disposition concernant les châteaux sont diverses. Du côté des textes, on trouve des sources « directes » (chroniques, aveux et dénombrements, terriers, baux et ventes de châteaux, archives révolutionnaires...) et des sources indirectes (monographies communales des instituteurs au XIX<sup>e</sup> siècle, travaux d'érudits comme Piette, ou bien d'autres encore jusqu'à nos jours). Les archives iconographiques sont très nombreuses : plusieurs centaines de gravures regroupées par Piette sur l'ensemble de la Thiérache (Société archéologique et historique de Vervins et de la Thiérache, Archives départementales de l'Aisne), de nombreuses cartes postales anciennes, les différentes séries de photographies

aériennes de l'IGN ; on peut citer aussi dans cette catégorie les milliers de photos aériennes de Michel Boureux, conservées en grande partie aux Archives départementales de l'Aisne et encore totalement inexploitées. Des cartes et des plans, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours viennent compléter cette liste. Il ne faut pas oublier que la prospection, orale, pédestre ou aérienne, est également une mine d'informations.

À partir de ces éléments, on peut différencier en Thiérache deux types de châteaux : les mottes castrales, buttes de terre sur lesquelles on édifiait une tour en bois, puis en pierre ; les maisons fortes, protégées comme les mottes par un fossé mais dont la plate-forme souvent rectangulaire restait au même niveau que le sol environnant. Si parfois les informations ne suffisent pas à identifier le type de château dont il s'agit, il nous reste la possibilité de comprendre leur influence sur le peuplement environnant en étudiant la formation des bourgs castraux.

La présentation d'un certain nombre de photographies prises en prospection aérienne en 2000 et 2001 a permis de révéler au public les différents types de vestiges qui ont traversé les siècles jusqu'à nous et que l'on peut encore deviner dans le paysage : mottes de Voulpaix, d'Englancourt, d'Etréaupont, maisons fortes de Montreux (Lesquielles), d'Etréaupont...

Une première synthèse des éléments récoltés permet de replacer l'histoire des châteaux de Thiérache dans son contexte historique et d'en déterminer les singularités. A partir d'une ceinture de châteaux périphériques, au sud et à l'ouest, les châteaux se sont répandus dans toute la Thiérache. Cependant des questions émergent : pourquoi les plus belles mottes conservées sont-elles souvent celles qui ont laissé le moins de traces dans les textes ? Pourquoi les mottes sont-elles installées à flanc de coteau voire dans les vallées, alors que leur fonction impliquerait plutôt une position dominante ? La comparaison entamée avec d'autres régions montre que les problématiques sont identiques dans plusieurs lieux d'Europe.

Il reste aujourd'hui encore beaucoup d'éléments à croiser pour compléter cette étude ; pour ce qui concerne la documentation sur la Thiérache, il reste à étudier la masse de documents énorme que représente la collection de photos de M. Boureux.

21 DÉCEMBRE : *A l'ombre de la cathédrale : l'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Laon du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, conférence de Monsieur Dany Sandron, professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie du Moyen Âge à l'Université de Paris IV (Paris-Sorbonne)

La cathédrale de Laon a été choisie comme monument témoin pour évoquer l'impact considérable qu'exercèrent au Moyen Âge les églises-mères sur l'architecture religieuse de leur diocèse. Si Notre-Dame de Laon est de loin l'édifice religieux le plus vaste du diocèse, le plus déclamatoire aussi avec ses cinq tours qui forment une silhouette admirablement repérable au sommet de la ville, si aucun monument de la région n'est en mesure de rivaliser avec elle, on observe toute-

fois, même dans des établissements modestes, des références à ce chantier prestigieux. Ainsi, l'église de Nouvion-le-Vineux dans les dispositions des parties orientales, avec abside proéminente, accompagnée des chapelles orientées du transept, rejetées aux extrémités des bras, évoque la disposition des masses du chœur primitif de Laon. De même, la présence d'une voûte surélevée à huit branches à la croisée directement éclairée, ne peut s'expliquer que par rapport à la tour-lanterne de la cathédrale. L'hypertrophie du transept de l'église de Montcornet, seule partie du monument à être bordée de bas-côtés, doit avoir été suggérée par le développement considérable du transept de la cathédrale. La multiplicité des tours de la cathédrale a marqué très nettement la construction de l'abbatiale Saint-Vincent de Laon, dont le transept était pareillement pourvu de tours. La présence de clochers dans les angles du transept et de la nef à Saint-Martin pourrait répondre en partie à la volonté de citer également la cathédrale. Les hommes retenaient d'un chantier qu'ils voulaient imiter ou citer, certaines formes générales, auxquelles ils pouvaient donner un traitement identique ou réduit, mais le résultat devait à leurs yeux toujours se référer au modèle. C'est ainsi qu'on peut expliquer le succès dans la région de l'élévation à trois niveaux, avec triforium et fenêtres hautes courtes, qui n'est en fait que la réduction d'une élévation à quatre niveaux après élimination des tribunes. L'élévation à quatre niveaux de la cathédrale de Laon ne fût jamais reproduite dans le diocèse, non pas que l'édifice fut sans postérité, mais nulle part ailleurs on ne put ou ne jugea bon de reproduire intégralement ce schéma, mais les trois niveaux avec triforium de la nef de Saint-Vincent de Laon ou de Saint-Michel en Thiérache et même sans doute plus tard de Montcornet, ne peuvent être compris sans référence à l'église-mère. Par là même, on doit minimiser le rôle de ces monuments dans la disparition du parti à quatre niveaux et la genèse de l'élévation tripartite équilibrée du type du chœur de la cathédrale de Soissons et de Chartres.

La cathédrale pouvait fournir le répertoire le plus large de formes. Ainsi, dans le cas des portails, il apparaît que les églises les plus ambitieuses du diocèse, comme Notre-Dame de Marle, se référaient à la façade occidentale de Laon, en reprenant devant son portail unique le parti du porche à baies latérales. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il semble bien que la construction des portails du bras sud du transept de la cathédrale tint très vraisemblablement une place importante dans la série des portails qui se multiplient alors, à Saint-Martin de Laon, Royaucourt, Pancy, Crépy. De même, le percement d'une grande fenêtre à la même façade du bras sud, coïncide curieusement avec la multiplication des baies brisées en façade dans les églises déjà citées de Saint-Martin et Royaucourt. D'autres exemples de référence à la cathédrale de Laon ont été illustrés à travers les églises de Mons-en-Laonnois, Guignicourt, et Vorges.